

# Saffa : Société coopérative de cautionnement

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 485

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262430>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M<sup>me</sup> Junod démentait le renom d'insociabilité que les Neuchâtelois se sont attiré, à tort ou à raison: rien de plus affable que son accueil. Que de fois, jadis, ne reçut-elle pas nos hôtes de passage! La fin de sa vie fut attristée par toute sorte de revers et de dépouillements, qu'elle supporta avec sérénité, et qui ne diminuèrent en rien son zèle pour le suffrage. A la veille de sa mort, demandant un congé pour les séances, elle se disait encore prête à continuer de travailler chez elle pour la Société.

Celle qui disparaît laisse le souvenir d'une complaisance infatigable, d'une conviction que rien ne pouvait entamer, et elle emporte les sincères regrets de ceux qui, bien longtemps, ont travaillé avec elle. E. P.

N. D. L. R. — Nous tenons essentiellement à joindre, au nom de notre journal, l'expression de nos regrets à celle que manifeste notre collaboratrice, M<sup>me</sup> Junod fut, en effet, une amie dévouée et fidèle du Mouvement: abonnée de la première heure, elle ne laissa jamais passer une occasion de lui faire de la propagande, et le tint au courant pendant toute une période des faits pouvant l'intéresser en relation avec l'Alliance de Sociétés féminines suisses. C'est donc encore d'une collaboratrice des débats dont nous venons d'avoir le chagrin de nous séparer.

## L'Alliance à Coire

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

Dans les rapports des Commissions, nous relevons les efforts faits par la Commission d'éducation nationale en vue d'une meilleure préparation de la jeune fille à sa double vocation, avec le résultat réjouissant que deux écoles supérieures se sont mises en relations avec elle pour élaborer un programme de culture féminine générale — «humanités féminines» a-t-on dit. La Commission d'hygiène va entreprendre une campagne éducative parmi les femmes pour prévenir les maladies vénériennes. L'Office suisse pour les professions féminines, centre de documenta-

tion indispensable à toutes celles qui s'occupent d'orientation professionnelle, travaille en collaboration de plus en plus étroite avec l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, avec l'Association suisse d'orientation professionnelle et le Secrétariat suisse pour le service de maison. Il recueille aussi tous les documents utiles à la Commission de lutte contre les effets de la crise, dont il assume le secrétariat, travail qui va en augmentant, car les atteintes au droit au travail de la femme deviennent toujours plus nombreuses. Comme actuellement c'est surtout la femme de fonctionnaire qui est visée, il a fallu étudier les limites légales selon lesquelles l'Etat peut statuer sur l'engagement de son personnel. Comme fait nouveau, on entrevoit les tendances antiféministes avec des mesures d'économie politique, et nous constatons souvent une contradiction flagrante entre la tendance d'une politique sociale et professionnelle, et le régime fiscal d'un pays, dont la Constitution garantit l'égalité des droits entre citoyens. Il ne nous est malheureusement pas possible dans le cadre d'un article de journal d'entrer dans les détails de tous ces rapports, mais nous recommandons aux lectrices du Mouvement de lire, dès qu'ils auront paru en décembre prochain.

Une modification des statuts, proposée par la Frauenzentrale de St-Gall fut adoptée, mais passera en seconde lecture l'an prochain, à Bâle.

Les conférences au programme de cette Assemblée portaient sur des sujets du plus haut intérêt. Nous nous proposons de revenir sur celle de M<sup>lle</sup> Stucki, faite à la demande des sociétés genevoises, sur les loisirs, et nous espérons aussi pouvoir donner un aperçu du rapport de M<sup>lle</sup> Helbing, adjointe à l'Inspectorat des fabriques à St-Gall, sur le travail à domicile. Il nous reste donc à parler du travail de M<sup>lle</sup> Quinche concernant les points sur lesquels portera une réforme éventuelle de la S. d. N., rapport clair et incisif, montrant

des possibilités d'entente internationale malgré tout.

Enfin M. le prof. Hartmann (Aarau) parla du problème de l'alcool et de l'utilisation des fruits. Après avoir rappelé les faits décevants concernant la Régie des alcools, et les remèdes insuffisants envisagés pour parer aux abus du régime actuel, il passa en revue les moyens d'utilisation du fruit: emploi des caves à bière désaffectées pour la conserve du fruit frais, remplacement du fruit médiocre par des produits de qualité, séchage des pommes, stérilisation des jus de fruits, utilisation des marcs desséchés et moulus avec adjonction de jus frais évaporé, nouveaux procédés qui permettent de conserver aux produits de nos vergers et de notre vignoble les propriétés essentielles pour la santé du peuple... tout ceci fut dit avec tant de vie et présenté d'une façon si frappante que, malgré la fatigue d'une fin de séance, chacun regrettait la fuite de l'heure. Une résolution présentée par une déléguée et dont voici le texte, fut votée à l'unanimité:

L'Assemblée de l'Alliance réunie à Coire les 3 et 4 octobre 1936 prie le Conseil fédéral d'user de son pouvoir pour augmenter dès maintenant le chiffre de l'impôt sur la bière et par contre de prendre les mesures nécessaires pour baisser le prix des denrées de premières nécessité.

A. de M.

## R. U. P.

(Rassemblement Universel pour la Paix)

### Réception d'une délégation par l'Assemblée de la S. d. N.

Après d'innombrables démarches et négociations, M. Saavedra Lamas, Président de la XVII<sup>me</sup> Assemblée de la S. d. N., a reçu officiellement dans la Salle des Assemblées, la délégation du R. U. P. à la fin de l'après-midi du 1<sup>er</sup> octobre. Nous donnons ci-après le compte-rendu officiel de cette réception à laquelle ont participé de nombreux membres de nos organisations féminines:

Le Président a souhaité la bienvenue aux délégués qui représentent l'idée de la paix et marquent par leur présence l'attraction qu'a toujours gardée la Société des Nations. Il a salué l'idéal de fraternité et de concorde que défendent les représentants du Groupement.

Prendent ensuite la parole: le Vicomte Cecil of Chelwood, président du Rassemblement; Miss Dingman, présidente du Comité pour la paix des organisations féminines internationales; le Dr. Prochaczka, représentant des groupements intellectuels de 37 pays; Miss Shields-Collins et M. Christiansen, au nom des groupements pour la jeunesse; le général Cheng, représentant les techniciens de Chine; le pasteur Jézéquel, secrétaire international de l'Alliance universelle pour l'amitié par les Eglises; M. Jouhaux représentant du mouvement syndical; M. Albinez, représentant des organisations latino-américaines; le colonel Fonck représentant des aviateurs; et M. Rivollet au nom des anciens combattants. Tous affirment le dévouement de leur groupement à la cause de la Paix par la Société des Nations.

Le Président de l'Assemblée prononce, en réponse à ces différents orateurs, le discours suivant:

C'est avec le plus grand intérêt que nous avons entendu les manifestations pacifiques qui

viennent d'être faites devant vous par des personnalités représentant des groupements nombreux, qui se sont associés en vue d'une action commune en faveur de la paix envers les nations.

C'est le rôle qui m'incombe, en qualité de Président de l'Assemblée, d'exprimer des remerciements à tous les orateurs et de les féliciter de l'attachement qu'ils ont affirmé à l'œuvre et à la cause de la Société des Nations. Il faut retenir particulièrement la haute signification du titre même de ce mouvement qui entend être universel. L'universalité est l'un des buts de la Société des Nations; elle est aussi la condition de son succès, du succès de ses efforts en vue de réaliser une meilleure entente entre les peuples. Tous nous désirons l'universalité de notre Société et la large collaboration de toutes les volontés à notre action.

C'est vous dire, Mesdames et Messieurs, combien nous avons apprécié ces affirmations renouvelées de confiance et de sympathie que vous avez placées dans la Société des Nations et dans son avenir.



Avant débuté, en 1932, avec un capital de dotation de 100.000 fr. et une somme de 50.000 francs fournie par les parts de fondateurs, la Société coopérative de cautionnement «Saffa» — on peut bien le répéter chaque année, — remarquablement dirigée par un comité de femmes, rempli son but, qui est d'améliorer la situation économique de la femme. Non pas en exerçant une activité charitable, non pas en accordant sans discernement des prêts et sa caution à des femmes incapables, à des entreprises féminines mal organisées, mal dirigées et vouées à un échec certain. La Société «Saffa» n'est pas une entreprise de bienfaisance, mais une affaire, une affaire qui marche bien puisque depuis ses débuts elle distribue à ses porteurs de parts un dividende de 4 %. Elle vise à former, à aider, à diriger des femmes d'affaires, et ce rôle, elle le remplit fort bien. Preuve en soit son rapport de gestion qu'elle a fait approuver, le 26 septembre, à Berne, par l'assemblée générale des porteurs de parts, réunie sous la présidence de M<sup>lle</sup> Dora Schmidt, de l'Office fédéral du Travail, des Arts et Métiers.

Dès le début de son activité, c'est-à-dire dès le 1<sup>er</sup> janvier 1932, elle a accepté 225 demandes de cautionnement pour un total de Fr. 591.400; elle n'en a accordé effectivement que 194 pour un total de Fr. 475.950, dont le remboursement s'opère normalement. Zurich vient en tête avec 63 cautionnements pour un total de Fr. 143.900, dont Fr. 51.870 ont déjà été remboursés; Berne suit avec 43 cautionnements pour Fr. 86.800 dont Fr. 30.165 ont été remboursés; Vaud vient en troisième rang, avec 20 cautionnements pour Fr. 48.400 dont Fr. 7.950 ont été remboursés; Appenzell vient en queue avec un cautionnement pour mille francs. Uri, Schwyz, Zoug, Schaffhouse et les Grisons n'ont fourni aucune demande. Pour l'exercice 1935-36, la société a cautionné 60 entreprises pour un total de Fr. 135.250, soit 28 entreprises en activité, 10 reprises de commerces, 9 ouvertures de commerces, 9 formations professionnelles et 5 cautionnements d'employés.

Les cautionnements dans le groupe de l'hôtellerie ont très peu augmenté, car une grande réserve s'impose dans ce domaine, à cause de la concurrence très forte et de la crise. Les crédits pour le petit commerce ont été plus nombreux. Le petit magasin doit lutter avec opiniâtreté pour pouvoir tenir; il permet souvent à une femme économiste de gagner modestement sa vie; les dossiers de la «Saffa» concernent toute une série de femmes qui, vivant des plus simplement, parviennent à verser régulièrement des acomptes. Nombre de clientes envoient au comité de direction des rapports de situation; telle ou telle administratrice rend visite aux clientes pour les conseiller et rester en contact avec elles. Lorsqu'il s'agit d'entreprises nouvelles, il faut aider les femmes à mettre leur affaire en train, leur prodiguer les conseils nécessaires, il faut discuter avec les débitrices, surveiller leur comptabilité,



Elle baise chaque fleur l'une après l'autre, très vite et légèrement, puis tend le bouquet à la sœur.

Dans leur petit logis du troisième étage, où Agathe est enfin rentrée, sa fille sur les bras, la fenêtre est ouverte sur les arbres dorés, il fait doux, il fait infiniment calme.

Bien-aimée, que c'est beau de vivre! dit Michel profondément... Et maintenant, nous allons pouvoir commencer à comprendre ce que c'est que d'aimer Dieu.

JEANNE VUILLIOMENET.



## Glané dans la presse...

### Encore la démission de Mme Joliot-Curie

La nouvelle de cette démission ayant suscité une certaine émotion dans les milieux féministes où l'on s'est demandé quelle pouvait en être la cause, nous pensons intéresser nos lectrices en reproduisant ci-après le texte in-extenso de cette lettre, telle qu'elle a paru dans le Temps.

Monsieur le président, Une maîtrise de conférences, destinée à l'enseignement de la radioactivité, sera prochainement vacante à la faculté des sciences de Paris. C'est

pour moi une obligation morale de présenter ma candidature à ce poste, cet enseignement étant en relation étroite avec mon activité scientifique; mais il ne me semble pas que cette candidature soit compatible avec les fonctions ministérielles que je remplis actuellement. D'autre part, je tiens à continuer avec mon mari les recherches qui nous sont chères: ce domaine de la science est en évolution rapide et nous désirons lui consacrer ensemble toute notre activité.

Je vous prie donc de vouloir bien accepter ma démission de sous-secrétaire d'Etat, à la recherche scientifique.

Permettez-moi, monsieur le président, de vous exprimer toute ma reconnaissance pour avoir marqué par la création de ce sous-secrétariat l'importance que vous attachez au rôle social de la science. Cet organisme nouveau permettra de mieux connaître les besoins de la recherche et d'utiliser, de la façon la plus conforme aux grands intérêts du pays, les crédits qui lui seront affectés.

Permettez-moi aussi de vous remercier d'avoir pour la première fois en France, appelé des femmes à participer au gouvernement.

Je tiens essentiellement à ce que ma démission ne soit pas interprétée comme une marque de désaccord avec l'action du gouvernement, laquelle conserve toujours mon entière sympathie. Seules les raisons exposées plus haut motivent ma détermination.

### Les femmes belges au Parlement

Dans la Française, M<sup>me</sup> Horion-Delchev donne les intéressants détails suivants sur les cinq parlementaires belges:



qui parfois laisse à désirer, constatation que font aussi les offices de crédits mutuel masculins. Lorsque les affaires vont mal, on examine s'il est possible d'exploiter mieux l'entreprise ou s'il ne convient pas de la transformer, de la remettre ou de la liquider.

Le travail du fonds « Saffa » comporte donc une activité éducatrice qui rend de grands services et que complètent les bureaux de renseignements financiers de Berne (M<sup>lle</sup> Anna Martin) et de Zurich (M<sup>lle</sup> Naegeli): là se donnent des renseignements sur le placement et l'administration des fortunes, la gestion d'entreprises, l'achat et la vente d'immeubles et d'entreprises, sur les impôts, etc.; là, M<sup>lles</sup> Martin et Naegeli trouvent des problèmes nouveaux, des activités nouvelles, se rendent compte de ce qui manque encore à la formation pratique des femmes; trop souvent elles sont fermées aux questions financières; grandes sont les lacunes de leur instruction dans ce domaine. C'est pourquoi nous réclamons depuis longtemps des cours de droit pratique et usuel dans nos écoles; c'est pourquoi les Associations féminines s'efforcent dans bien des localités d'inculquer aux femmes les notions qu'il est indispensable de posséder si l'on ne veut pas être volée, pillée et prétextée.

Il va sans dire que le fonds « Saffa » et ses bureaux de renseignements financiers font une active propagande en faveur de l'emprunt de défense nationale et engagent les femmes à y souscrire.

L'Assemblée de la Société s'est terminée par une conférence de M<sup>lle</sup> Marguerite Fuchs, licenciée en droit à Berne, sur *Les femmes et la révision du droit de cautionnement*. C'est un sujet qui éveilla quelque intérêt dans le canton de Vaud, puisqu'il y a quelque temps, M. Rod. Rubattel (Lausanne) a demandé en vain au Grand Conseil que la signature de la femme soit nécessaire pour le cautionnement du mari. C'est le code des obligations qu'il faut reviser, conclusion à laquelle a abouti M<sup>lle</sup> Fuchs.

S. B.



## Beaux - Arts

Les mannes officielles, en Suisse, ne vont guère aux femmes. Il y a longtemps que nous avons pu le constater. Voici une exception. Puisse-t-elle être suivie de beaucoup d'autres:

La ville de Lausanne a pris officiellement possession, le 1<sup>er</sup> octobre, de la décoration du foyer du Théâtre municipal, commandée à M<sup>me</sup> Alice Bailly par le Fonds des arts plastiques, lequel bénéficie d'une subvention annuelle de la commune de Lausanne. Cette décoration consiste en deux grands panneaux, *La Forêt enchantée* et *Le Foyer de la Danse*, qui sont une belle réussite, et transforment le terne foyer du théâtre en une salle élégante. Chacun s'accorde à louer le beau travail de l'artiste, qui a créé des scènes délicieuses de couleur où la fantaisie s'allie à la poésie la plus aérienne.

Félicitons encore Alice Bailly d'avoir été appelée par le Département fédéral de l'Intérieur à concourir avec quatre autres artistes à la décoration du hall de la nouvelle gare de Neuchâtel. Elle a obtenu un troisième prix *ex aequo*.

\* \* \*

L'été n'est pas terminé que déjà s'ouvrent les expositions: Nanette Genoud, la première, qui affirme son beau talent dans des paysages grecs, notamment de fraîches aquarelles; Elsi Oliaque, de Bienne, qui a apporté ses beaux tissages, lourdes draperies, souples tissus aux reliefs moelleux, aux couleurs sobrement harmonisées.

S. B.

## L'Assemblée d'automne du Cartel d'Hygiène sociale et morale

Le Cartel romand d'hygiène sociale et morale (H. S. M.), auquel 103 associations et groupes sont affiliés, a tenu sa 37<sup>me</sup> Assemblée générale à Lausanne, sous la présidence du Dr. H. Revilliod (Genève). Cette Assemblée a approuvé le rapport d'activité, notamment la campagne pour la rationalisation du travail ménager et du service de maison entreprise l'an passé. La campagne pour le pain complet a rencontré un succès réjouissant parmi les producteurs, les consommateurs et même les autorités fédérales. Si le prix de la vie venait à augmenter sensiblement, le Cartel déclencherait un mouvement en faveur des allocations familiales.

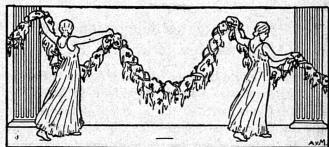
L'Assemblée a renouvelé le Comité, qui se composera de MM. le Dr. Revilliod, président; Dr. R. Chable (Neuchâtel), vice-président; M<sup>lle</sup> le Dr. Schaezel (Genève), trésorière; M. J. Auroi, pasteur (Reconvillier); M<sup>lle</sup> M. Hahn (La

Tour); suppléants: Dr. Brémond (Chesières); Dr. Pelet (Neuveville); M. G. Roulet (Couvét). Secrétaire général: M. Maurice Veillard. Revisiteurs des comptes: M<sup>lle</sup> S. Brenner, MM. Sauter et Rehfoos (Genève). L'Assemblée a également renouvelé le mandat des six Commissions du Cartel: Cinémas populaires, Moût et cidre doux, Hygiène alimentaire, Hygiène dentaire, Service de maison, Education et préservation morale.

L'Assemblée a voté une protestation contre certains arguments spécieux utilisés par les brasseries au cours de leur récente campagne de propagande. Puis, après avoir entendu des rapports de MM. R. Hercood, directeur du Bureau international contre l'alcoolisme, et Arragon, chimiste cantonal, sur la nouvelle réglementation des imitations de l'absinthe, elle a décidé de demander au Conseil fédéral d'abroger son ordonnance du 2 juin facilitant la fabrication des boissons analogues à l'absinthe, et qui sont tout aussi nocives qu'elle; leur absorption répétée risque, en raison de leur caractère convulsant, de provoquer les mêmes crises mentales et les mêmes tares héréditaires que celles causées par l'absinthe, et qui ont amené le peuple suisse, il y a trente ans, à voter son interdiction. Le Comité du Cartel a été chargé d'entreprendre toutes démarches pour faire rapporter ce malheureux arrêté fédéral du 2 juin, qui risque d'annuler les bienfaits incontestables de cette interdiction.

L'Assemblée s'est encore entretenue du problème du mariage pour la jeunesse contemporaine, et a émis le vœu qu'un très grand nombre de jeunes célibataires ou mariés, prennent part à l'enquête entreprise sur ce sujet par le Cartel.

1 On peut se procurer les formulaires au secrétariat du Cartel, Grand-Pont, 2, Lausanne.



## A travers les Sociétés

### Bourses universitaires internationales.

Pour sa première séance de l'automne, l'Association genevoise de Femmes universitaires avait organisé, le 23 septembre, une réception en l'honneur des déléguées à l'Assemblée de la S. d. N. et des boursières de l'Association. En effet, grâce à une heureuse initiative, notre Association a créé cette année une bourse, dont l'attribution était décidée par un concours offert à un membre étranger de la Fédération universitaire internationale le voyage et l'hospitalité dans notre ville, pour lui permettre de suivre les séances de l'Assemblée de la S. d. N. Miss Downie (Edimbourg), qui a présenté un excellent travail sur *La propagation des idées internationales dans l'enseignement*, a obtenu cette bourse. En outre, deux autres concurrentes ont pu profiter de l'hospitalité offerte par quelques-uns de nos membres: M<sup>lle</sup> Moustakowa, diplômée en droit de Sofia, secrétaire de l'Association bulgare, et M<sup>lle</sup> Toft, diplômée de l'Ecole normale, membre de l'Association danoise. Ces trois lauréates ont donné, au début de la séance, quelques détails sur leur activité.

Miss Downie, qui est arrivée plus tôt à Genève pour participer au Congrès de la Jeunesse comme déléguée de l'I. F. U. W., s'occupe spécialement d'histoire moderne et de relations internationales. A côté de son travail de bibliothécaire, elle donne un cours sur ces matières dans une école préparatoire à l'enseignement. En quittant Genève, et par l'intermédiaire de l'Empire Exchange Bureau, elle a obtenu un échange de poste et vient de partir pour le Canada, où elle exercera sa profession pendant une année, tout en s'informant des méthodes d'outre-Atlantique.

M<sup>lle</sup> Toft, qui vient d'un pays où toute personne un peu cultivée doit savoir couramment deux ou trois langues étrangères, enseigne l'anglais, l'allemand et le français, ainsi que l'histoire. Elle espère, l'année prochaine, entrer dans une école du Schleswig, où l'opposition entre population danoise et population allemande est très forte, et où elle trouvera l'occasion de répandre et d'enseigner les principes d'internationalisme qu'elle défend dans son travail présenté au concours. Enfin, M<sup>lle</sup> Moustakowa a parlé des



Association Suisse  
pour le  
Suffrage Féminin

### Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — L'activité de notre Association a débuté dès l'automne avec deux séances aussi intéressantes que bien réussies.

Le 25 septembre, profitant de la présence à Genève de plusieurs membres du Board (Comité Exécutif) de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, notre Comité avait organisé un « thé de propagande » par invitation aux présidentes des principales Sociétés féminines de Genève, dont quelques-unes sont certainement des suffragistes convaincues, mais dont d'autres manifestent une regrettable tiédeur et une non moins regrettable timidité à l'égard de nos revendications! C'est ainsi que, sur une bonne trentaine d'invitées, la moitié seulement acceptèrent ou se firent représenter, mais, une fois de plus, les absentes eurent tort!

Groupées autour de tables fleuries, dont chacune était présidée par une féministe étrangère, les invitées genevoises furent d'abord présentées à leurs hôtes internationales par M<sup>lle</sup> Gourd, qui donna ainsi une vue d'ensemble du mouvement féminin et social à Genève; puis Mrs. Corbett Ashby, à son tour, introduisit en quelques mots chacune de ses collègues avant qu'elle ne prît la parole. On entendit ainsi l'une des vaillantes pionnières du féminisme britannique, Miss F. Sterling, qui se basant avec humour sur les détails récemment donnés par des déléguées de pays d'Orient, encouragea les Genevoises à la propagande; M<sup>me</sup> Szelagowska, qui apporta les plus intéressantes informations sur le développement du féminisme en Pologne; M<sup>lle</sup> Rosa Manus, qui, saluant avec chaleur le travail de nos féministes suisses, dépeignit l'activité des organisations hollandaises; Miss Joséphine Schain, dont les récits, traduits en français par M<sup>me</sup> Spiller, évoquèrent l'activité multiple de la femme américaine, pour laquelle le droit de vote est chose si naturelle, que la jeune génération ne réalise même pas qu'il ait fallu lutter pour l'obtenir;

relations de son pays avec la S. d. N. et de l'attachement de la Bulgarie à cette institution.

Pendant les quinze jours qu'elles ont passés à Genève, nos lauréates ont mené une vie très occupée et intéressante: elles ont suivi presque toutes les séances de l'Assemblée, ont été reçues par diverses associations internationales, ont visité des institutions, travaillé à la bibliothèque; et aussi ont fait connaissance chacune de ses deux camarades de quinze jours, pendant leur rapprochement fortuit: trois personnalités très différentes assez représentatives de leurs trois patries. C'est certainement par ce contact direct que le rapprochement international gagne le plus.

M. J. M.

### « Pour la Paix, quand même... »

Sous ce titre, Marcelle Capy, cette vaillante et infatigable pionnière de la paix, donnera une conférence publique et gratuite, le lundi 26 octobre, à Genève.

Marcelle Capy, dont la parole puissante et pénétrante traduit un courage indéfectible et une conviction persuasive, a écrit plusieurs livres et brochures d'une grande valeur humanitaire et sociale, tels que *Des hommes passent*; *Une voix de femme dans la mêlée*; etc. Quelques-uns de ces ouvrages seront mis en vente le soir de la conférence et signés par leur auteur, si on le désire.

J. L. D.

### Cours ménagers.

L'Institut Ménager, 7, rue de Beaumont, Genève, organise:

- un cours de pâtisserie de ménage en 6 leçons de trois heures chacune, une fois par semaine, de 15 h. 30 à 18 h. 30; prix: 18 fr.;
- un cours de cuisine simple et économique, en 10 leçons de quatre heures chacune, le samedi, de 17 à 21 h.; prix: 60 fr. (repas compris);
- un cours théorique (recettes, discussion, questions) en 3 leçons d'une heure chacune, une fois par semaine, de 20 h. 30 à 21 h. 30; prix: 3 fr.

S'adresser pour inscriptions et renseignements à l'Institut Ménager.

## Vacances à Vermala

sur SIERRE

### FOREST-HOTEL

(Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montana-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passants et pensionnaires. Repas végétariens ou régime sur demande.

Saison juin-octobre. — Prospectus.

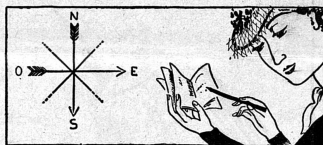
M<sup>me</sup> ZUFFEREY-BAUR, Dir.

M<sup>me</sup> Malaterre-Sellier, enfin, qui tira des enseignements pratiques des derniers événements féministes en France. Les conversations particulières s'engagèrent ensuite, animées, autour d'un thé délicieux; des questions furent posées, des explications données, et, finalement, des adhésions recueillies, en attendant celles que fera naître certainement la maturation dans les esprits de la semence jetée ce soir-là.

Dix jours plus tard, c'était autour d'un problème politique de première actualité, soit la réforme du Pacte de la S. d. N., que se réunissait, pour le premier thé suffragiste de la saison, un nombreux auditoire, dans lequel se trouvaient plusieurs femmes déléguées. M. Léopold Boissier, secrétaire général de l'Union Interparlementaire, présenta, en un exposé impartial et remarquable de clarté, une synthèse frappante des projets destinés à rendre plus efficace l'action de la S. d. N. Après avoir dégagé les trois principaux éléments qui avaient été placés à la base du Pacte: la démocratie, l'universalité, et la réduction des armements, M. Boissier montra comment ces principes étaient battus en brèche par les circonstances actuelles, et les difficultés qui en ont résulté, ce dont les événements politiques récents ne fournissent que trop d'exemples. De là l'idée qui a pris corps de la revision du Pacte, idée qui a déjà été formulée précédemment, mais sur laquelle, comme on le sait, il a été demandé aux gouvernements de donner leur opinion pour la récente Assemblée. Ces réponses écrites ou verbales, les déclarations faites ces jours derniers à la tribune de la S. d. N. par différents hommes politiques, et tendant presque toutes à une meilleure application plutôt qu'à une réforme du Pacte, M. Boissier les a analysées avec une largeur de vues et un sens net des tâches et de la valeur de la S. d. N. qui lui valurent de chauds applaudissements.

Un échange de vues intéressant, auquel prirent part notamment M. le prof. Ruysen, secrétaire général de l'Union des Associations pour la S. d. N., termina, avant la traditionnelle tasse de thé, cette soirée par laquelle, fidèle à son programme de préparer les femmes à leurs futures tâches de citoyennes, l'Association pour le Suffrage a démontré à ses membres toute la valeur d'une opinion publique éclairée et consciente.

X.



## Garnet de la Quinzaine

### Samedi 17 octobre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 10 h.: Thé mensuel; 16 h. 30: *Souvenirs d'une croisière en Grèce*, causerie avec projections lumineuses par un membre de l'Union.

### Dimanche 18 octobre:

BERNE: Conférence des Présidentes de Sections de l'Association suisse pour le Suffrage, Hôtel du Sauvage, 41 Aarbergstrasse, 10 h. 30 précises: 1. *Stérilisation et réglementation des naissances* par M<sup>me</sup> le Dr. Schultz-Bascho (Berne); 2. *Comment gagner la jeunesse au suffrage féminin?* suggestions résultant du concours organisé par l'A.S.S.F., par M<sup>me</sup> de Montet (Vevey); 3. *La protection du travail à domicile*, par M<sup>lle</sup> D. Schmidt, adjointe à l'Office fédéral du Travail (Berne); 4. Communications du Comité Central par M<sup>me</sup> A. Leuch (Lausanne); 5. Diverses et propositions individuelles. — A 13 heures, dîner en commun. — Tous les membres des Comités de Sections sont cordialement invités.

### Lundi 19 octobre:

GENÈVE: Association genevoise des Femmes universitaires, Radio-Genève, 18 h.: causerie par T. S. F. par M<sup>me</sup> Alice Wibel.

### Mercredi 21 octobre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

### Lundi 26 octobre:

GENÈVE: Groupe d'Action pour la paix, 20 h. 30: *Pour la paix, « quand même »*, conférence publique et gratuite par Marcelle Capy. (Le local sera indiqué ultérieurement.)

Id. fd. Association des Femmes universitaires, Radio-Genève, 18 h.: *La Suisse et la paix*, causerie par T. S. F. par M<sup>lle</sup> Marg. Maire.

### Jeudi 29 octobre:

GENÈVE: Institut Ménager, 7, rue de Beaumont, 15 h.: Thé au profit de l'Institut.

## Des situations avantageuses Des postes de choix

sont offerts à qui connaît la

## Sténotypie Grandjean

ECOLE: 12, r. du Mont-Blanc - Tél. 29.933

Leçons d'essai gratuites

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER